

VIGY

HESSANGE

Bilan de mi-mandat

Conseil et vie municipale

Aménagements

Animation

Jeunesse

Actions menées et à venir

SOMMAIRE

I) LE CONSEIL P3

- L'organisation
- Les principales délibérations
- Le budget

II) LA VIE MUNICIPALE P6

- Gestion RH
- Services municipaux
- Services Techniques
- Services à la personne (CCAS)
- Communication

III) AMÉNAGEMENTS P9

- Travaux
- Urbanisme
- Fleurissement

IV) ANIMATION/ JEUNESSE P12

- Médiathèque
- Ecoles
- Associations
- Attractivité
- Evènements

V) ACTIONS MENÉES ET A VENIR P15

Chères habitantes, chers habitants,

L'heure de mi-mandat est déjà arrivée.

Dans l'histoire de la 5ème République, il est certainement le plus complexe qu'elle ait connue. En effet, en 2020, nous avons connu une épidémie qui n'avait jamais été consignée auparavant dans l'histoire moderne. C'est aux victimes que je pense en premier et à leur famille.

D'un point de vue municipal, c'est un lot de difficultés qui s'ajoutaient au passif compliqué de notre village. Les élus, légitimés le 15 mars 2020, entraînent en fonction seulement plusieurs mois plus tard pour faire face ensuite à deux années de restrictions et de complexités.

Malgré ces aléas, **votre municipalité est allée de l'avant** avec, comme nous nous étions engagés, **un seul objectif : « l'avenir de Vigy-Hessange ».**

Au préalable, **un grand travail d'évaluation a été engagé pour adapter notre administration aux obligations réglementaires** et au fonctionnement d'une collectivité digne de son temps et de sa strate de population. Ce travail est passé par une sollicitation de la Chambre Régionale des Comptes qui a rendu son rapport sur la mandature passée en juillet 2022. Les constats faits par les magistrats parlent d'eux-mêmes et ils ne méritent pas que l'on y perde encore du temps. Nous nous sommes limités à tenir compte des conseils avisés de cette institution et à leur confirmation de la bonne direction que nous avons engagée dès 2020.

Ces actes ont porté rapidement leur fruit car, après des décennies de désengagement, l'Etat nous a fait à nouveau confiance. **En août 2021, France Services Vigy a pris vie** et les services à la population se sont rapidement multipliés.

La confiance est en effet essentielle et, à ce titre, il est bon de faire un bilan des engagements que nous avons pris. Ils étaient ambitieux et ne devaient pas sombrer dans la démesure. Vous constaterez dans ce bilan que, sur les 10 thématiques que nous vous avons proposées, **une seule n'est pas encore mise en œuvre. Il s'agit de celle de la mobilité qui dépend désormais de l'intercommunalité** et vous avez pu prendre connaissance ces derniers temps des difficultés qu'a cette collectivité à appliquer une politique homogène sur l'ensemble du territoire qui lui est alloué.

Après quelques négociations, j'ai réussi à obtenir la desserte des lycées messins de secteur sans passer par la gare routière mais la mobilité ne doit évidemment pas se limiter à cela. Comme les thématiques d'avenir et du quotidien gérées à l'échelon de l'intercommunalité, elle doit être traitée à la hauteur des enjeux qu'elle représente avec une collectivité qui nous considère.

Avant de conclure cet édito, je tiens à saluer les adjoints, les conseillers municipaux, ainsi que les personnels communaux qui passent beaucoup de temps à travailler au bien-être et à l'avenir de notre commune.



Sylvain WEIL

Maire de Vigy-Hessange

Vice-président de la

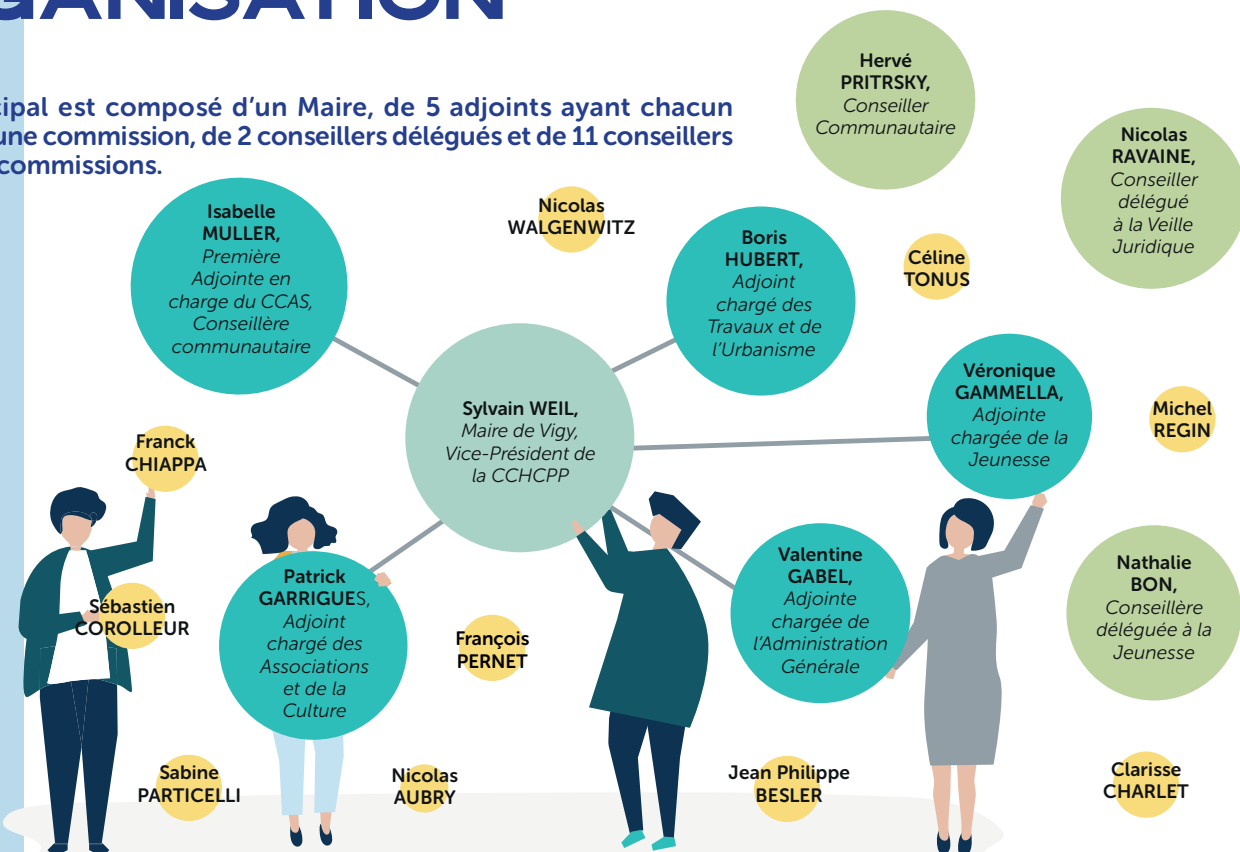
Communauté de Communes

Haut Chemin-Pays de Pange

L'ORGANISATION

Le Conseil Municipal est composé d'un Maire, de 5 adjoints ayant chacun en responsabilité une commission, de 2 conseillers délégués et de 11 conseillers siégeant dans les commissions.

Les élus sont :



Les commissions thématiques ont été créées sous l'impulsion de la nouvelle municipalité pour appliquer le programme politique du mandat. **Le Maire est membre de droit de chaque commission.**



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Valentine GABEL
Nicolas RAVAINÉ
Hervé PRITRSKY



URBANISME & TRAVAUX

Boris HUBERT
Nicolas AUBRY
Nicolas RAVAINÉ
Franck CHIAPPA
Nicolas WALGENWITZ
Michel REGIN



VIE CULTURELLE & ASSOCIATIVE

Patrick GARRIGUES
Isabelle MULLER
Nicolas RAVAINÉ
Jean Philippe BESLER
Sébastien COROLLEUR
Sabine PARTICELLI



JEUNESSE

Véronique GAMMELLA
Nathalie BON
Hervé PRITRSKY
Patrick GARRIGUES



ATTRACTIVITÉ

Sylvain WEIL
Boris HUBERT
Clarisse CHARLET
Sabine PARTICELLI



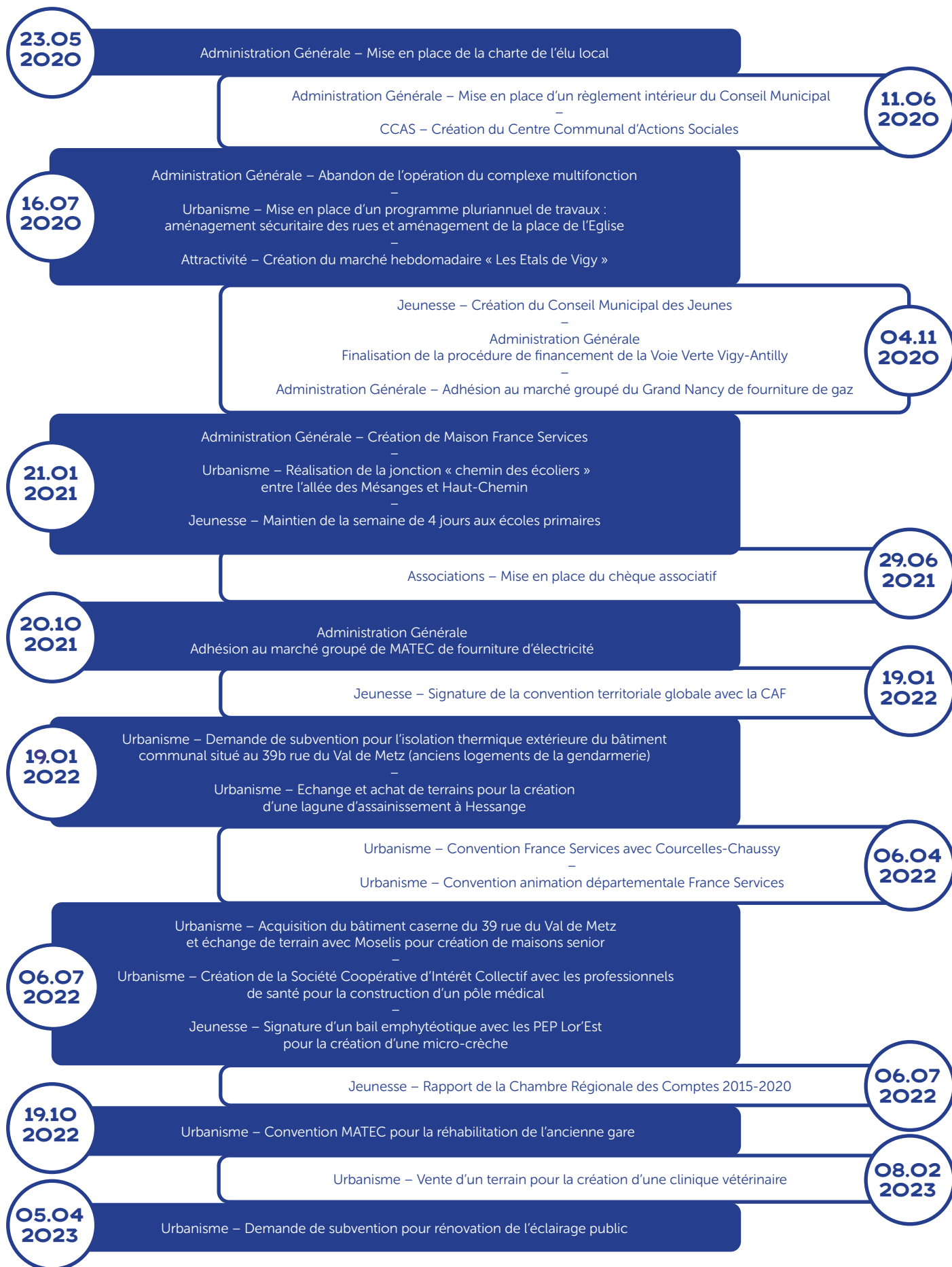
CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES

Isabelle MULLER
Nathalie BON
Sabine PARTICELLI
Clarisse CHARLET

L'installation du nouveau conseil municipal s'est déroulée pendant la crise COVID. Nous avons entrepris **les actions suivantes** pour accompagner chaque habitant durant cette période :

- Création solidaire des masques en tissu par les administrés
- Accueil des enfants de soignants au sein des écoles, avant l'obligation légale
- Service de courses pour les personnes isolées
- Livraison de livres de la médiathèque
- Mise à disposition de gel hydroalcoolique dans les lieux publics

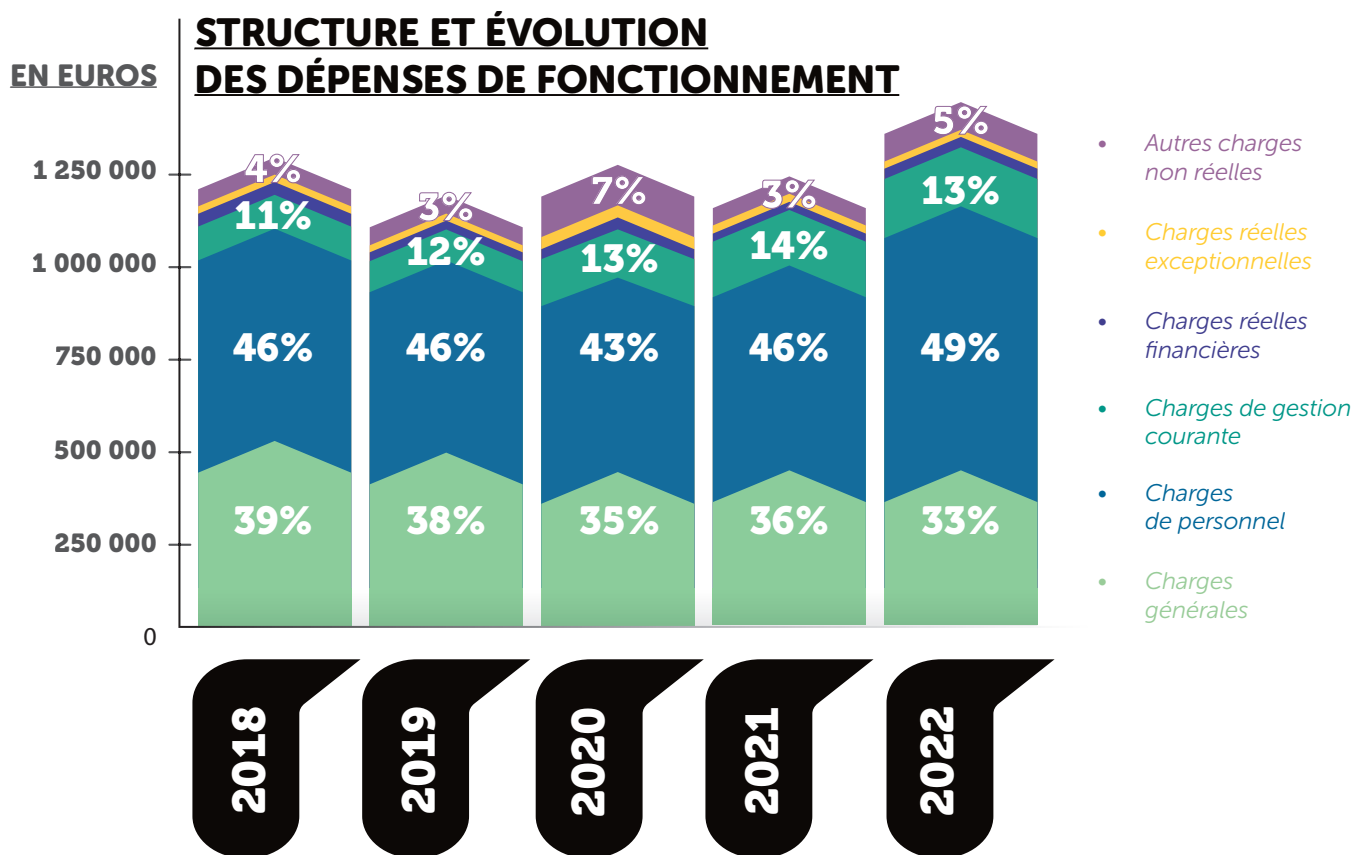
LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS



LE BUDGET

SAISINE DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES : BILAN BUDGÉTAIRE

En 2021, nous avons saisi la Chambre Régionale des Comptes afin d'obtenir un rapport budgétaire sur la période 2015-2020. Ce document a été rendu public en juillet 2022 et il est **disponible sur le site de la mairie**.



Nous avons mis en place une politique de rationalisation des dépenses de fonctionnement.

Les principales actions ont été menées autour de l'énergie, des contrats avec les prestataires et de la maîtrise des dépenses de fournitures :

ÉNERGIE :

- Passage en luminaire LED
- Coupure éclairage public nuit
- Pompe à chaleur mairie
- Isolation par extérieure logements gendarmerie
- Isolation salles de classe : faux-plafond isolant
- Marché fourniture gaz + élec

CONTRATS ET FOURNITURES :

- Copieurs
- Téléphonie
- Panneau communication
- Suivi dépenses petites fournitures
- Entretien des chaufferies

L'interdiction d'utilisation du matériel communal (véhicules, engins...) à d'autres fins que celles liées à la chose publique a aussi été mise en place. L'ensemble de ces mesures ont permis de **diminuer les charges générales de 6%**. Les services ont été renforcés et développés notamment avec France Services et du **personnel d'encadrement pour gérer la collectivité au quotidien**.

Sur l'investissement, nous avons dû gérer deux emprunts souscrits en 2018 et en 2019 d'un montant de 350 000€ qui n'avaient été ni affectés au budget ni présentés au conseil municipal. Les données financières de la commune étaient donc faussées pour qui n'avait pas un minimum de connaissances en comptabilité publique.

Dès 2020, le conseil municipal a choisi d'utiliser des dispositifs financiers permettant d'**avoir une vision pluriannuelle sur les investissements à réaliser pendant le mandat**.

Par ailleurs, les **compétences de vos élus ont été mises à profit** puisque la maîtrise d'œuvre de plusieurs chantiers a été réalisée par leurs soins.

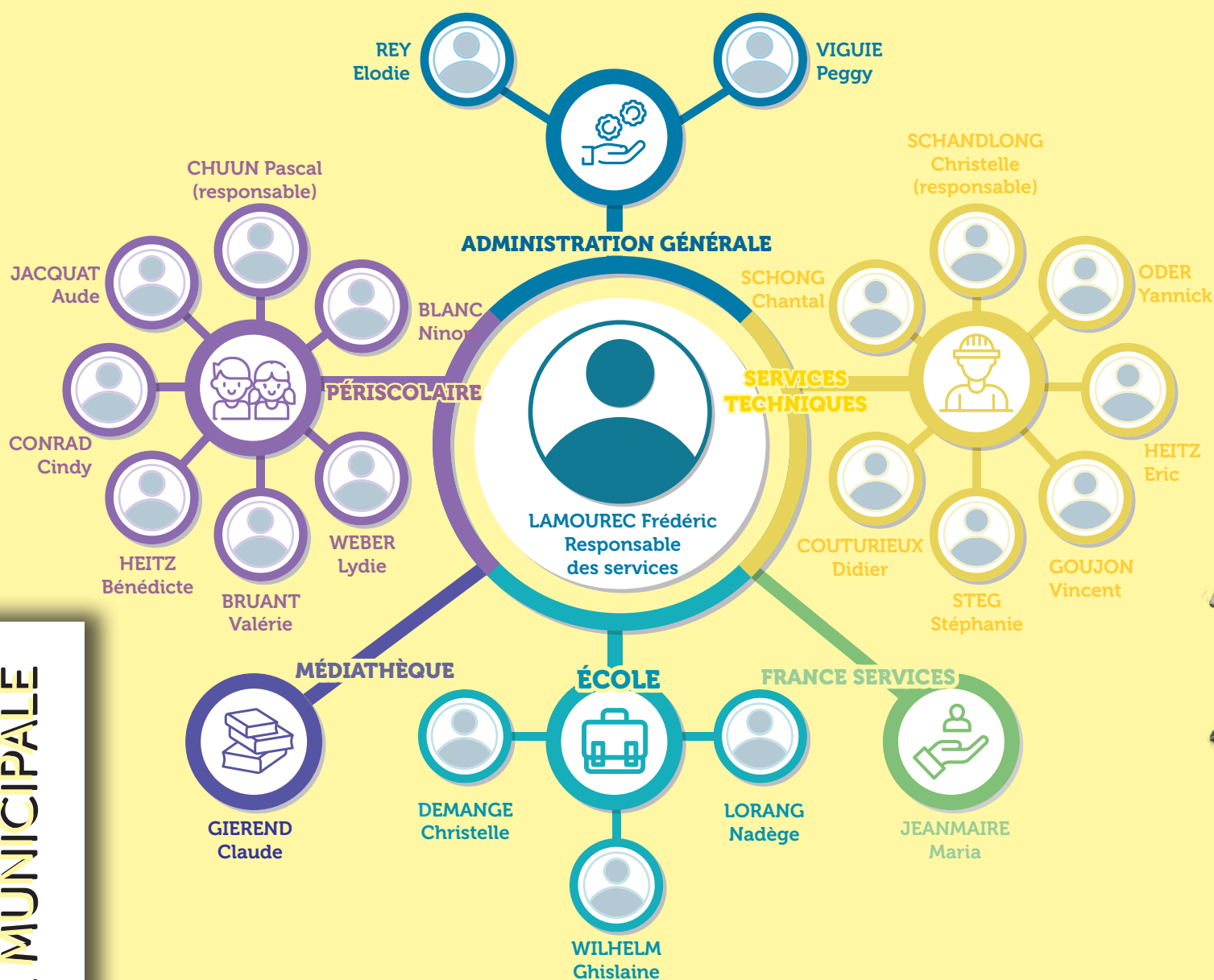
Vous constaterez que cette politique a été fructueuse et nous a permis de réaliser de **nombreux investissements en seulement 3 ans**.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES :

Une étude menée de 2020 à 2022 a mis en lumière des besoins organisationnels et managériaux des services. A cet effet, **un responsable des services et un responsable des services techniques ont été embauchés**. Ce dernier a mis en place notamment les contrôles et les suivis obligatoires (aires de jeux, bornes incendie, contrôle gaz-électricité...) qui n'étaient pas gérés.

Cette étude a aussi montré qu'**un état des lieux, une remise aux normes et un suivi de gestion des ressources humaines** devaient être réalisés. Nous avons sollicité une expertise extérieure afin de nous conformer rapidement à la réglementation.

SERVICES MUNICIPAUX



La commune met en place des **actions sociales pour le personnel**. Les agents et les enfants sont conviés à un moment festif « le Noël des agents ».

Les agents communaux participent à des formations en lien avec leurs activités. Les agents du périscolaire ont, notamment, suivi une formation de sensibilisation au handicap.



Afin d'assurer la circulation en période hivernale, la municipalité a instauré un service d'astreinte et un plan de viabilité hivernale.

La commune permet un accès équitable aux emplois saisonniers en étudiant les candidatures en amont de la période estivale et répartit les différents postes selon les disponibilités et besoins.



SERVICES TECHNIQUES

Travaux ponctuels



ENTRETIEN RABAS

En Alsace-Moselle, les communes sont liées au régime concordataire. La Paroisse de Vigy a hérité il y a très longtemps du site de Rabas avec sa chapelle et son chalet. **Notre commune est étroitement liée avec ce patrimoine et procède avec des élus et le service technique à un entretien annuel avant les célébrations de la Pentecôte.**

RÉNOVATION DES SALLES DE CLASSE

La commune a décidé de rénover les salles de classe **en mettant à profit les compétences de ses agents**, permettant également d'intervenir tout au long de l'année sans perturber les cours. La rénovation permet d'améliorer la qualité acoustique et thermique, d'installer des équipements numériques.

SERVICES À LA PERSONNE

Le rôle du Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)

Le CCAS est un établissement public géré par un conseil d'administration composé paritairement d'élus de la commune et de personnes qualifiées adhérentes représentant des associations à vocation sociale. Il se réunit trimestriellement pour **définir la politique locale sociale**.

LES PRINCIPALES ACTIONS SONT :

- La veille et l'accompagnement des personnes âgées en cas de canicule
- L'aide d'urgence aux publics fragilisés
- L'organisation du repas des aînés

- La distribution du colis de Noël aux plus de 75 ans
- L'initiation à l'informatique via des formations dédiées
- Le soutien aux familles ukrainiennes
- L'animation à l'EHPAD (ex. animation musicale avec Thomas Silver, jeux de société avec le CMJ)

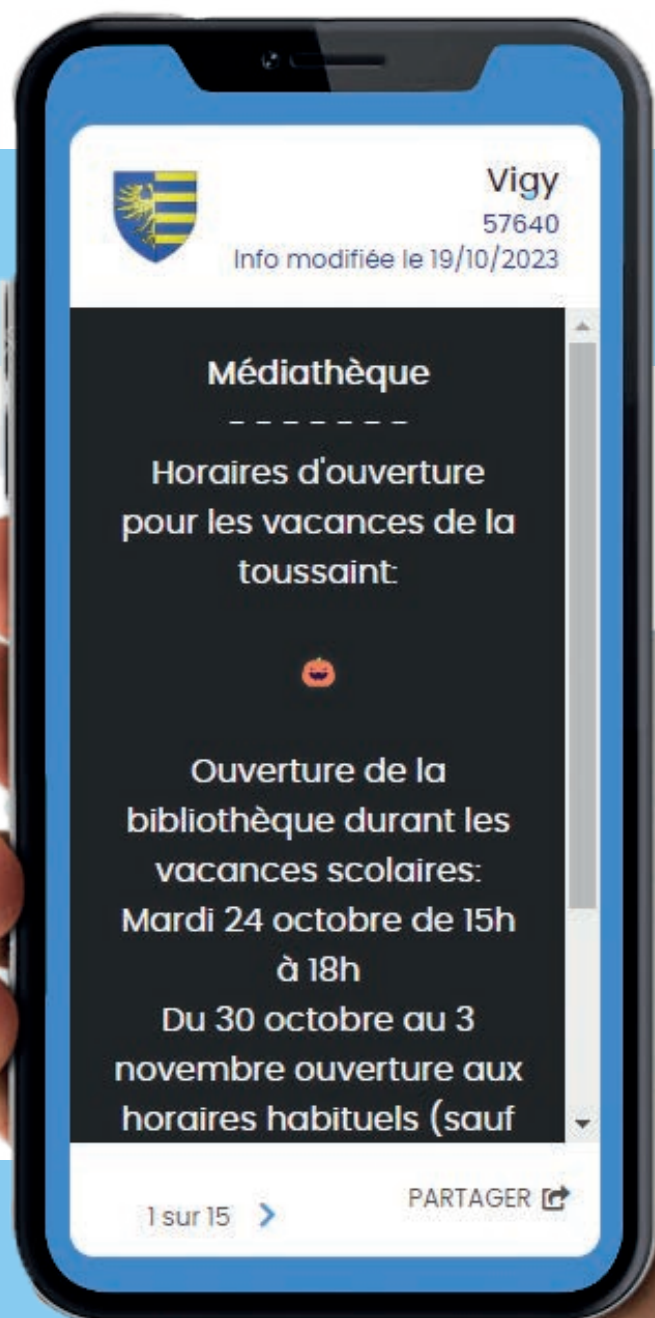
LA COMMUNE PROPOSE DES SERVICES À LA PERSONNE :

- Ramassage hebdomadaire gratuit des déchets verts d'avril à octobre pour les plus de 75 ans
- Recyclage des sapins de Noël des habitants

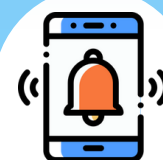
LA COMMUNICATION

La commune s'est mise à l'heure du numérique :

- **Le site Internet a été entièrement refondu** afin de lister les offres et services de la commune, de proposer la réservation en ligne de la salle communale et de prendre rendez-vous pour effectuer une demande de carte d'identité.
- **Une page Facebook** vous permet de suivre en temps réel l'actualité du village.
- **Une infolettre** est désormais présente dans vos boîtes aux lettres trimestriellement. Elle fait état de l'actualité des 3 mois passés, du calendrier des manifestations, des projets à venir, etc.
- **Le panneau lumineux, présent devant la mairie**, a été remplacé afin de vous faire part, via une offre interactive, des informations clés de la commune.
- **L'application « Panneau Pocket » est alimentée régulièrement avec les actualités de la communauté de communes et de la commune.**



INFOS



ALERTES



AGENDA



Gratuit



Anonyme



Sans Publicité

TRAVAUX

CIMETIÈRE (INVESTISSEMENT : 69 000€) :

Le système de puisage d'eau a été améliorée, il a été agrandi avec la pose de **14 caveaux et d'un nouveau colombarium**. **Les anciens sapins malades ont été remplacés** par un mur de soutènement.



> Trottoir rue du château d'eau

VOIRIES – AMÉNAGEMENT SÉCURITAIRE (INVESTISSEMENT : 708 852€)

A l'automne 2021, des travaux visant à sécuriser la partie agglomérée du village de Vigy ont été réalisés à l'entrée nord et dans le secteur du collège. La **sécurisation** de l'espace public entre les écoles et le foyer rural Place Robert Schuman a clôturé ce marché de travaux en 2022.



> Avenue Charlemagne



> Entrée nord



> Secteur écoles



> Secteur écoles



> Secteur écoles



Secteur collège

Campagne rebouchage nids de poules



REQUALIFICATION RUE SAINT LÉGER (INVESTISSEMENT : 205 891€)

Petite rue en sens unique connectant la place de l'Église à la rue de la Reine et à la rue du Presbytère, **la rue Saint-Léger a fait l'objet de travaux d'enfouissement des réseaux aériens** menés en 2020. L'état dégradé de l'espace public et la question de la sécurité routière ont nécessité de réaménager cette rue.

Une démarche participative a été menée en 2022 avec les habitants de la rue Saint-Léger et a permis d'ajuster le projet en intégrant au mieux les besoins des usagers.

CRÉATION D'UNE LIAISON DOUCE « CHEMIN DES ÉCOLIERS » ET RÉNOVATION ALLÉE DES MÉSANGES (INVESTISSEMENT : 83 339€)

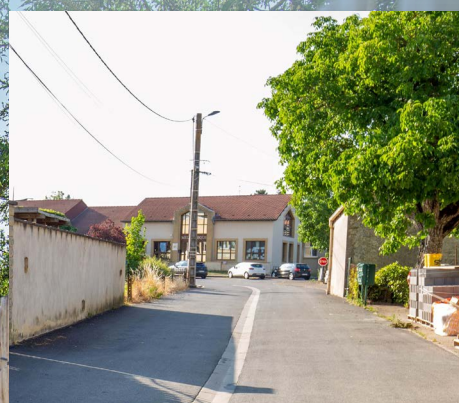
Ce projet se veut rationnel pour les dépenses communales avec un choix de tracé plus court et direct. Économiquement, cette connexion sur des rues existantes a permis de bénéficier de leur réseau de trottoirs et d'éclairage et ainsi de limiter la création d'infrastructures. La maîtrise d'œuvre a été assurée en direct par vos élus et a également contribué à la réduction des coûts.

Le choix de réaliser le chemin en enrobé garantit une utilisation en toutes saisons, par tout temps et nécessite un entretien limité. Des lampadaires solaires à détection de présence assurent un éclairage adapté, renouvelable et durable. Des barrières de protection en bois protègent les usagers tout en participant à créer une atmosphère chaleureuse et champêtre.

La dimension écologique a également guidé nos réflexions avec un éclairage autonome régulé pour une perturbation minimale de la faune nocturne et avec la réhausse des barrières garantissant le déplacement des petits animaux entre les secteurs de parcs et de jardins.



> Inauguration le 8 juin 2022



RÉNOVATION DU BÂTIMENT SITUÉ AU 39B RUE DU VAL DE METZ ET DES 5 LOGEMENTS (INVESTISSEMENT : 149 500€) :

Le départ de la gendarmerie a nécessité une remise en état du bâtiment logements datant des années 1990. Ces travaux ont permis de relouer rapidement 5 logements. La caserne est en cours d'acquisition.

- Isolation extérieure
- Rénovation intérieure des sols et peintures

RÉNOVATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX (INVESTISSEMENT : 35 000€) :

L'arrivée de France Services, des cartes d'identités et des passeports a nécessité quelques aménagements des locaux de la mairie pour accueillir ces nouveaux services à la population. Le système de chauffage au fioul était obsolète, polluant et énergivore : son remplacement était une priorité.

- Bureaux de la mairie
- Remplacement de la chaudière fioul de la mairie par une pompe à chaleur
- Transformation d'un logement en bureau périscolaire



URBANISME

MODIFICATION PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Le PLU est un document légal qui dicte les règles en matière d'urbanisme. La modification du PLU a été rendu nécessaire par la volonté d'implanter 10 maisons senior sur la commune. En effet, la zone concernée était dans une classification qui ne permettait pas la construction de maisons. Nous avons profité de cette procédure pour mettre notre PLU au goût du jour.

FLEURISSEMENT

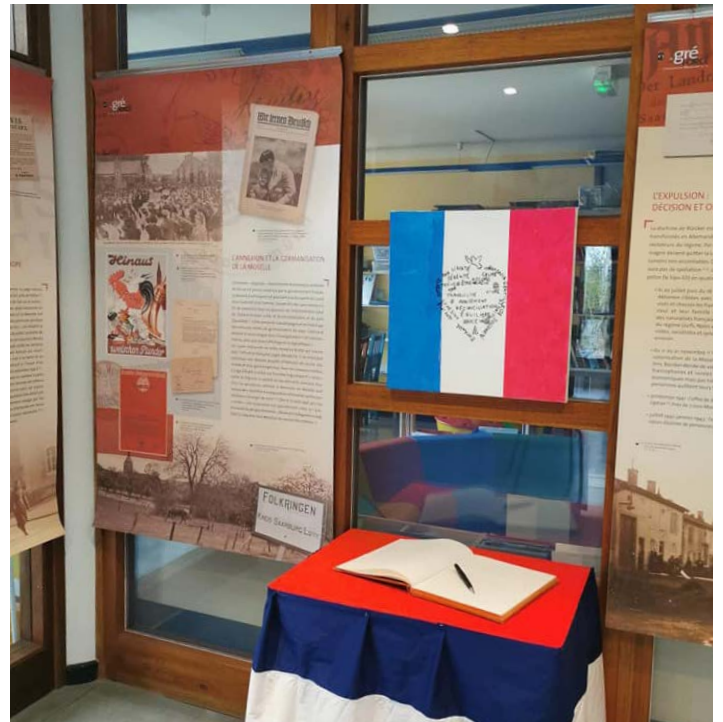
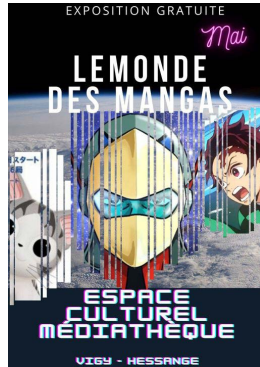
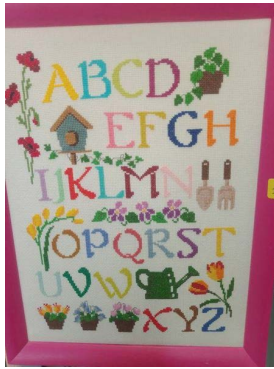
MAINTIEN DE LA FLEUR (ÉTÉ 2021)

Le label Villes et Villages Fleuris est attribué pour 3 ans. En 2021, le jury a maintenu la fleur. Nous avons eu à cœur de reconduire cette politique de fleurissement tout en optimisant les variétés afin d'être responsable sur la consommation en eau.

MÉDIATHÈQUE

En 2020, l'espace médiathèque était géré exclusivement par des bénévoles. Afin de pérenniser l'offre culturelle à Vigy et accompagner le travail des bénévoles, **un agent communal a été affecté à la gestion et à l'animation de la médiathèque.**

Des expositions temporaires sont organisées par les élus dans l'espace du rez-de-chaussée.



ÉCOLES

Le fonctionnement des écoles primaires (hors personnel éducation nationale) est une compétence communale.

La commune consacre un budget annuel de 380 000€ aux écoles maternelle et élémentaire et au service périscolaire.

Un budget pédagogique de 1000 € par classe et de 30 € par élève est également alloué à chaque classe pour l'achat de fournitures scolaires, de matériels pédagogiques et les sorties scolaires (le coût du transport est pris en charge par la mairie). Diverses manifestations ont été organisées.



> Sortie Verdun



> Azannes



> Verdun

PÉRISCOLAIRE

Une réflexion menée dès 2020 d'amélioration du fonctionnement du périscolaire nous a amené à :

- **Regrouper les bureaux et les espaces de travail** au niveau de l'école afin d'être au plus proche des enfants et des parents
- **Augmenter le volume horaire des personnels** d'animation pour la préparation des activités pédagogiques
- **Mettre à jour le plan éducatif territorial**



ASSOCIATIONS

Vigy-Hessange rayonne par la diversité des activités proposées toute l'année par ses associations que **la municipalité accompagne par :**

- **Un soutien financier** (subventions annuelles et exceptionnelles)
- **Un appui logistique** (prêt de salles, de matériels...)
- **Une aide aux familles** avec les chèques associatifs (30 € pour les jeunes de 3 à 18 ans)
- **Une participation active** lors des différentes assemblées et réunions

Afin de garantir l'équité d'accompagnement entre chaque structures **un règlement d'attribution des subventions a été instauré.**



Le budget alloué à mi-mandat est de 160 585 €. Le COVID a impacté le fonctionnement des associations en 2021.

ATTRACTIVITÉ

RÉNOVATION VOIE FERRÉE (VÉLORAIL)

Le chemin de fer touristique est exploité depuis 40 ans par l'Alemf. Il nécessite aujourd'hui un appui des collectivités pour continuer à nous émerveiller. La municipalité a inscrit le projet de rénovation de la voie ferrée dans un plan de l'Etat et a déjà obtenu 242 000€ pour les travaux.

Le Président du Conseil Régional Grand Est est venu en personne annoncer ce soutien financier.



MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Créé le 26 juin 2020, Les Etals de Vigy rencontrent un franc succès avec la présence hebdomadaire d'un boucher, d'une fromagère, de deux primeurs, de traiteurs, d'un marchand de miel, d'un boulanger, d'une rôtisserie et d'un marchand de pâtes fraîches.

Nous vous avons interrogés sur la pertinence de créer un marché à Vigy et vos réponses nous ont bien aidés.

EVÈNEMENTS :

La commune soutient et organise les événements qui rythment votre année :

- Nettoyage de printemps CMJ
- Brocante
- Nouvel an Boukrave
- Forest Jam Festival
- Fête de la musique
- Guinguette Boukrave
- Fête de village à Hessange
- Fête Nationale
- Journée des associations
- Fête patronale Saint Léger
- Oktoberfest (fête bière)
- Commémoration 11 novembre
- Marché de Noël
- Apéro Littéraire
- Animations musicales sur le marché



LA MUNICIPALITÉ A MENÉ DIFFÉRENTES ACTIONS :

- La **liaison de bus** vers les lycées de secteur a été **optimisée** à la demande de la municipalité à l'autorité organisatrice des transports, le Conseil Régional Grand Est. Ils sont désormais desservis directement sans passer par la gare routière.
- **L'organisation de réunion publique** pour l'aménagement de la rue Saint Léger, de la rue de l'Abbé Cazin, du centre du village.
- La mise en place d'**une équité de traitement** dans l'attribution des logements communaux.

D'AUTRES PROJETS SONT ÉGALEMENT LANCÉS :

- La création, en partenariat avec les Pep Lor'Est, d'une **micro-crèche** de 12 places, rue du Stade. L'ouverture est prévue en septembre 2024.
- **L'acquisition du bâtiment de la gendarmerie** qui pourra potentiellement accueillir des **cellules commerciales**, notamment une boulangerie, et des logements.
- La **création de 10 maisons sénior** en partenariat avec Moselis.
- **L'aménagement de la place de l'Eglise et du carrefour de l'Encas.**
- La **création d'une lagune à Hessange** – sous la compétence de la Com-Com avec un soutien de la municipalité.

étude préalable

moselis

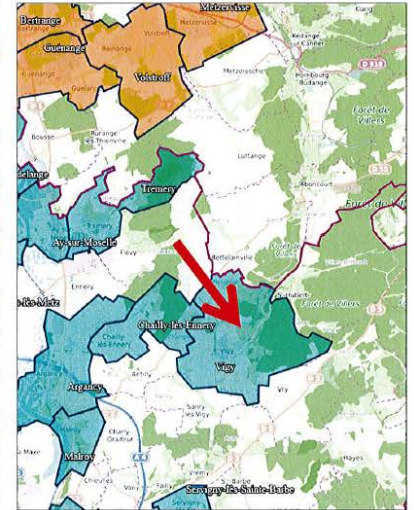


Vigy-Hessange

VIGY- Allée du Pré Pignard



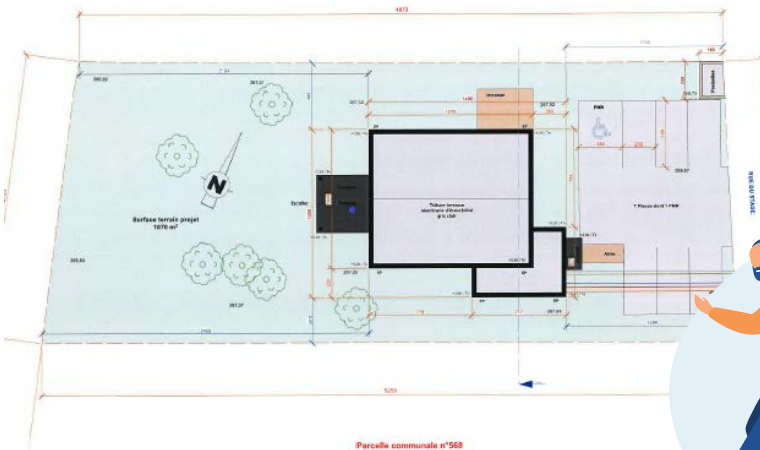
> Développement urbain - construction de maisons sénior



Haut Chemin
Pays de Pange
Communauté de Communes

SNE
Les communes peuvent être indiquées par le demandeur comme souhait en dernier choix, sachant qu'il existe 8 choix possibles.....
Dans ce cas il existe des demandes :

VIGY : 19



> Plan de la micro-crèche

